

Le moment pamphlétaire

par Cédric Passard

Alors qu’il est question de rééditer les pamphlets antisémites de Céline, Cédric Passard revient sur le moment pamphlétaire de la fin du XIX^e siècle en France, pour s’interroger sur le sens et les limites de la liberté d’expression, y compris haineuse, dans une société en voie de démocratisation.

« Il y a des mots aussi meurtriers qu’une chambre à gaz » écrivait Simone de Beauvoir¹. Les controverses récentes sur le projet de réédition des pamphlets antisémites de Louis-Ferdinand Céline ou sur la commémoration de Charles Maurras, pamphlétaire de l’Action française, ont, en effet, rappelé que leurs textes « ont fait la preuve, pendant l’Occupation, de leur redoutable efficacité en banalisant la haine antijuive, en la rendant “acceptable”, en préparant les esprits aux mesures de discrimination adoptées par Vichy dès 1940 »². Toutefois, en dépit de leur force performative, les discours, y compris les plus enragés, n’ont pas de puissance en eux-mêmes, indépendamment des conditions sociales et politiques de leur énonciation. La violence des mots suppose d’être resituée dans son horizon d’attente et ses modes d’interprétation et d’acceptation si l’on veut en mesurer l’efficacité ou la portée. À rebours de la configuration pamphlétaire des années 1930-1940, « l’âge d’or du pamphlet »³ qu’a connu la France, à la fin du XIX^e siècle, révèle ainsi que ce répertoire belliqueux du discours, pourtant non conforme à l’idéal républicain, a pu alors paradoxalement favoriser l’apprentissage social des nouvelles règles du jeu politique en cours d’élaboration et participer à la transition démocratique. Revenir sur ce moment constitue donc moins une manière de comprendre ce qui aurait aujourd’hui — plus ou moins — disparu, qu’une façon d’interroger la place et le rôle d’une telle

¹ Simone de Beauvoir, *La force des choses*, Paris, Gallimard, 1963, p. 33.

² Voir la tribune signée par plusieurs historiens dans *L’Obs* (<https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20171226.OBS9796/voici-les-conditions-pour-reediter-les-pamphlets-antisemites-de-celine.html>).

³ Nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage *L’âge d’or du pamphlet* (Paris, CNRS Éditions, 2015), qui développe les analyses présentées ici.

furie verbale dans les processus de (dé —) pacification politique. Dans un contexte où l'établissement de la civilisation électorale suppose la forclusion de la violence physique, ce déchaînement langagier constitue, pour la République naissante, une épreuve par laquelle se dessinent les lignes de son espace politique, moral et culturel légitime. Ce moment pamphlétaire de la fin du XIX^e siècle nous renseigne finalement sur la genèse de nos mœurs et sensibilités démocratiques et sur l'édification de notre propre « ordre du discours ».

Pamphlétarisme fin-de-siècle

Le moment pamphlétaire de la fin du XIX^e siècle présente, au moins, deux grandes spécificités. D'une part, alors que cette littérature a longtemps été réduite à la clandestinité, elle peut désormais s'écrire au grand jour : le pamphlet n'est plus condamné à l'anonymat ou au pseudonymat et l'on voit ainsi émerger des auteurs qui se spécialisent, sous leur nom propre, dans ce registre d'écriture et qui conquièrent une certaine popularité. D'autre part, ce moment pamphlétaire intervient, de manière inédite, quand la République et la démocratie représentative s'installent durablement en France.

On peut dater le début de ce moment pamphlétaire en 1868, avec le succès que rencontre l'hebdomadaire *La Lanterne*, créé par Henri Rochefort, vaudevilliste et journaliste au *Figaro*, succès tel qu'il devient rapidement le prototype d'une nouvelle littérature d'opposition de même style contre le Second Empire. Tous les témoignages relatent la popularité immédiate de Rochefort : les premiers numéros de *La Lanterne* s'écoulent à environ 150 000 exemplaires, ce qui est un tirage alors très important. En même temps, Rochefort multiplie les procès et accumule les condamnations au point de devoir s'exiler à l'étranger. Mais le succès de sa publication fait des émules : l'agonie du Second Empire s'accompagne ainsi d'une profusion de pamphlets, comme cela a été souvent le cas lors des situations de crise politique, mais, de manière plus nouvelle, cette dynamique pamphlétaire ne s'arrête pas avec la mise en place du nouveau régime.

Ce « pamphlétarisme » — le terme fait son apparition à l'époque pour désigner la « manie du pamphlet, l'emploi systématique du pamphlet pour attaquer, pour dénigrer »⁴ — apparaît comme le résultat d'une série de facteurs qui s'imbriquent largement en cette fin de siècle. Il accompagne d'abord la libération de la parole publique. Alors que le gouvernement de Napoléon III avait jusque-là très fortement réduit la possibilité de toute contestation politique, la loi de 1868 sur la presse installe un nouveau régime qui supprime l'autorisation préalable. Face à la répression encore assez brutale du Second Empire puis de la République naissante, les

⁴ *Grand Dictionnaire de Larousse*, 1877.

pamphlets sont, certes, parfois encore obligés de renouer avec leur tradition clandestine, mais la loi de 1881 sur la presse favorise leur expansion au grand jour.

L'essor des écrits pamphlétaires est également à relier aux transformations au long cours du lectorat, qui sont le résultat des profondes mutations que la société française connaît alors : la scolarisation se généralise progressivement, les patois déclinent, l'alphabétisation se développe. Le discours pamphlétaire, qui se situe entre l'oral et l'écrit, et puise, à la fois, dans les registres disqualifiés de l'espace social tels que l'insulte ou la rumeur, l'art de la caricature, mais aussi les procédés du roman et du feuilleton populaires (dramatisation, sensation, mise en scène de la vie privée), apparaît bien adapté à cette « ère des foules » qui lisent et qui votent.

La massification du pamphlet peut s'appuyer, enfin, sur des supports rendant possible sa diffusion sociale, notamment la presse qui connaît elle-même son âge d'or à l'époque. À la faveur d'un ensemble de facteurs techniques et économiques qui permettent de tirer à plus grande échelle et à moindre coût, l'imprimé se développe sous toutes ses formes. Des publications portant les sous-titres de « pamphlet quotidien » ou de « pamphlet mensuel » font ainsi leur apparition. Le pamphlet tend donc à devenir un genre littéraire-journalistique à part entière, une forme politique de la presse à scandale, avec ses propres spécialistes reconnus et désignés comme tels.

Un tout petit monde

On voit apparaître un ensemble d'auteurs qui, suivant le modèle de Rochefort, font profession de pamphlétaires. Ils forment un petit monde. Parmi eux, outre Rochefort, Jules Vallès, Edouard Drumont, Auguste Chirac, Léon Bloy, Octave Mirbeau, Laurent Tailhade, Léo Taxil, Alfred Gérault-Richard, George Darien, Urbain Gohier ou encore Zo d'Axa... sont les plus célèbres. Pour la plupart provinciaux et assez peu dotés scolairement, ils sont tentés par une carrière littéraire, mais se retrouvent le plus souvent dépourvus des moyens financiers nécessaires pour ne vivre, du moins dans un premier temps, que pour la littérature. Ils sont des « prolétaires des lettres », tel que se qualifiait Octave Mirbeau à ses débuts⁵. C'est pourquoi ils s'adonnent, pour survivre, à d'autres activités liées notamment au journalisme. Ainsi, l'inscription dans une carrière pamphlétaire peut être analysée comme une façon, pour ces hérétiques littéraires souvent en quête de notoriété, d'accéder à une certaine visibilité sociale.

Partageant des trajectoires relativement proches, les pamphlétaires sont aussi unis par des relations étroites de sociabilité. Nombre d'entre eux ont fréquenté les lieux de la bohème littéraire, où le monde des artistes et des écrivains côtoie celui des criminels et des anarchistes. Dans cet univers, certains pamphlétaires, tels Gérault-Richard ou Léo Taxil, vont jusqu'à se mêler aux bas-fonds du proxénétisme et de la petite escroquerie. Toutefois, malgré ces liens, le discrédit qui touche la condition pamphlétaire, les luttes d'influence qui les opposent et la diversité des courants d'idées auxquels ils se rattachent empêchent toute structuration stabilisée. À la différence de l'*establishment* littéraire, cette nébuleuse ne possède pas d'institutions formalisées ni d'organes spécifiques. Mais à l'intersection de la littérature, du journalisme et de la politique, elle compose une sorte de « lieu-frontière »⁶, qui érige ces pamphlétaires en médiateurs entre ces différents espaces. Cette position de « marginaux sécants » les place, de fait, en situation privilégiée pour être des agents de politisation. À travers leurs livres, leurs brochures ou leurs journaux, ils participent à la définition et à la diffusion de jugements critiques et de représentations ou de visions du monde spécifiques.

Une politisation négative

La formule de « politique négative » ou de « *poison politics* », utilisée notamment par Pierre Rosanvallon pour qualifier les comportements ou attitudes politiques qui se déterminent

⁵ *Les Grimaces*, 15 décembre 1883.

⁶ Géraldine Muhlmann, *Une histoire politique du journalisme. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, PUF, 2004, p. 29.

davantage par la défiance, le dénigrement et une succession de rejets, plutôt que par des objectifs ou un idéal à atteindre⁷, paraît bien adaptée pour caractériser la tonalité des messages des pamphlétaires de la fin du XIX^e siècle. À l'opposé de l'entreprise démopédique des républicains qui entendent former, à travers notamment l'école, des citoyens pacifiés et rationnels, contrôlant leurs affects et capables de produire une opinion éclairée allant dans le sens du bien commun et évitant les conflits, les pamphlétaires, en jouant sur la personnalisation et l'outrance, en convoquant les émotions et les commérages, se présentent comme des acteurs de la « contre-démocratie » et incarnent, à cet égard, une voie hétérodoxe de politisation.

Si les pamphlets ne constituent certes pas une unité, et notamment pas un ensemble idéologique, ils n'échappent pas à l'existence de « lois du genre », comme l'a brillamment mis en évidence Marc Angenot dans *La parole pamphlétaire*⁸. Leurs constances topologiques offrent ainsi un cadrage relativement semblable de la réalité, voire une *épistémologie* politique propre, au sens où elles véhiculent une certaine conception et un certain mode d'expression de la vérité qui conditionnent un rapport spécifique à la politique. La politique y est, en effet, vue comme un monde d'illusions, les discours et les actes officiels masquant toujours des agissements occultes, des tripotages. C'est pourquoi les pamphlétaires portent souvent loin l'exigence de transparence, en refusant notamment la séparation entre la sphère privée et la sphère publique qui tend à se construire à l'époque. S'ils visent surtout les mœurs financières et patrimoniales des hommes politiques, ils ne craignent pas non plus d'exploiter parfois ce qui concerne leur vie familiale, voire sexuelle (réelle ou, le plus souvent, imaginée). Cependant, les pamphlétaires mènent rarement l'investigation, leurs discours s'abreuvant d'abord de rumeurs. Ils parlent, en effet, de politique bien moins en fondant leur avis sur une expertise ou une connaissance spécialisée de celle-ci qu'en convoquant et en combinant jugements ordinaires, récits légendaires et émotions primaires. En ce sens, ils apparaissent comme des traducteurs politiques susceptibles de convertir, à grand renfort pathétique, des modes de raisonnement indigènes et des visions du monde populaires en appareils de déchiffrement et d'évaluation de la politique, en substituts, donc, de capacité politique.

Relevant d'un art du soupçon et portée par un idéal de révélation, l'épistémologie pamphlétaire manifeste, en définitive, un profond désenchantement à l'égard de l'ordre sociopolitique, de sa dramaturgie et de ses mises en scène, dont elle prend le contrepied. Elle tend, en effet, à moquer les spécialistes de la politique et leur présentation de soi et, plus fondamentalement, à renverser les qualités symboliques et liturgiques normalement associées au lieu du pouvoir pour le faire apparaître comme le lieu de la perversion et du mal dissimulé. Le genre pamphlétaire présente, de fait, bien des affinités avec l'imaginaire complotiste : Léo Taxil, avec sa dénonciation de la conspiration maçonnique, et Edouard Drumont, qui pourfend le méga-complot juif, en sont des illustrations emblématiques.

⁷ Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, collection Points Essais, 2006, p. 175-191.

⁸ Marc Angenot, *La parole pamphlétaire*, Paris, Payot, 1982.

La stratégie du scandale

Bien qu'ils ne définissent pas exactement les mêmes problèmes ou ne les hiérarchisent pas de semblable manière, les pamphlétaires ont en commun d'être d'abord des « anti » et de s'opposer, de ce point de vue, à la culture républicaine en cours d'enracinement, opposition qui s'exprime notamment à travers leur antiparlementarisme. Si l'on peut identifier différents foyers de cultures politico-pamphlétaires (les socialistes, la droite nationaliste ou encore les anarchistes), ils apparaissent cependant coutumiers d'un certain brouillage idéologique, d'un syncrétisme doctrinal. Un Auguste Chirac, qui se déclare, à la fois, socialiste, proudhonien et antisémite, un Urbain Gohier, simultanément monarchiste et socialiste, l'illustrent bien. C'est d'ailleurs souvent chez de tels pamphlétaires qu'ont été découverts des spécimens de « gauche réactionnaire » ou de « droite révolutionnaire » dans lesquels Zeev Sternhell notamment a pu voir une forme de préfascisme. L'antisémitisme, sous ses différentes formes, est, en effet, un trait récurrent des pamphlétaires même si la présence de stéréotypes judéophobes doit être analysée avec prudence dans la mesure où elle ne prend pas un sens identique ni une place analogue chez tous les auteurs⁹.

S'ils n'en sont pas forcément les initiateurs ni les seuls propagandistes, les pamphlétaires se font ainsi les relais de doctrines politiques négatives et contribuent, par là même, à leur popularisation. Ils concourent donc à faire l'opinion, en imposant certains enjeux dans le débat public, qu'ils concernent la nature du régime, le fonctionnement de la République, l'idée nationale, la place de la religion, la « question juive », le statut de l'armée, etc., et ils participent à définir ou à nourrir certains clivages fondamentaux qui accompagnent l'installation de la démocratie représentative et qui structurent l'espace politique naissant. À cet égard, la capacité des pamphlétaires à fixer les thèmes du débat et à construire certains problèmes politiques de l'époque s'appuie largement sur leur tentative de fabriquer des scandales récurrents.

Mais une telle stratégie du scandale n'est jamais assurée du succès, soit parce qu'elle peut ne pas susciter de réaction et échouer à produire le scandale espéré (ce qui est un cas fréquent), soit parce qu'elle peut se retourner contre ses auteurs (si, par exemple, la dénonciation apparaît infondée ou calomnieuse). Des pamphlétaires comme Rochefort ou Drumont apparaissent toutefois comme les initiateurs de certains des principaux scandales ou affaires des débuts de la Troisième République, comme le scandale de Panama ou l'affaire Dreyfus.

En exacerbant la critique du système politique, en dénonçant la corruption et les frasques des politiciens de profession, les pamphlétaires nourrissent, en définitive, une vision très conflictuelle et désenchantée de la politique qui entretient la fracture entre les gouvernés et les gouvernants. Là réside toute l'ambivalence des pamphlétaires. D'un côté, ils contribuent à susciter un intérêt pour la chose politique, à en produire les représentations et les enjeux, à

⁹ Dans les années 1880, l'antisémitisme, dans les milieux socialistes et anarchistes, est souvent synonyme d'anticapitalisme.

diffuser des jugements politiques : ils participent, de ce fait, à l'apprentissage démocratique du combat partisan, à l'installation d'un « pluralisme agonistique », pour reprendre le concept de Chantal Mouffe, et contribuent même à définir les comportements politiquement déviants, les manquements et les dérives. Mais, d'un autre côté, ils entretiennent aussi l'impatience civique, la défiance envers le monde politique officiel, voire la haine.

La violence maîtrisée

Toute la question est alors de savoir s'il faut prendre au pied de la lettre la logomachie de ces pamphlétaires qui se complaisent à théâtraliser leur volonté d'en découdre. S'inscrivant dans la mémoire des libelles révolutionnaires et soutenant un imaginaire guerrier, les écrits pamphlétaires se présentent souvent comme des mots d'ordre pouvant inciter à la mobilisation. Ils semblent ainsi élaborer des cadres intellectuels favorisant le passage à l'action collective ou violente. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'ils contiennent des appels à la brutalité envers une cible désignée, qu'il s'agisse d'un personnage précis ou d'une communauté plus large. Pourtant, les pamphlétaires dénie généralement toute responsabilité et même tout lien avec les violences réelles. Par exemple, alors que Jules Ferry est victime d'un attentat en décembre 1887, Henri Rochefort est accusé, par une partie de la presse, d'en être responsable, en raison de la campagne de dénigrement qu'il a menée contre lui. Rochefort se défend en arguant que ses paroles ne sauraient être rendues coupables des actes ou des conséquences qu'elles pourraient susciter¹⁰. Mais, surtout, il est conduit à exprimer son rejet du recours à la violence réelle même contre l'un de ses pires ennemis. D'une manière générale, les pamphlétaires ne s'investissent d'ailleurs pas dans l'action de rue. Lorsque l'affrontement se déplace du terrain verbal vers la sphère de la violence physique, il se limite généralement au duel dont le rituel est très réglé. Le duel est d'ailleurs intéressant en ce qu'il apparaît comme le versant le plus institutionnalisé d'un code de l'honneur qui sous-tend, de manière plus générale, toute l'opération pamphlétaire et qui contraste bien avec la violence collective, déréglée, imprévisible attribuée au peuple.

De fait, les pamphlétaires paraissent adhérer à une sorte d'*éthique agonistique* qui semble maintenir leur véhémence dans certaines limites, en déterminant — pour paraphraser Cocteau — jusqu'où il est possible d'aller trop loin. En effet, bien qu'ils rejettent la police dominante du langage, les pamphlétaires semblent eux-mêmes réprouber la violation de certaines règles de conduite. Un auteur comme Urbain Gohier, par exemple, tout en remettant en cause le délit de diffamation et la séparation de la vie privée et de la vie publique, blâme certaines pratiques, celles qui ont trait à « la calomnie, c'est-à-dire l'accusation mensongère », ou encore au « chantage, c'est-à-dire la menace intéressée d'une accusation déshonorante », et il estime

¹⁰ Pour garantir la liberté d'expression, les rédacteurs de la loi de 1881 ont rendu très difficile l'incrimination de l'incitation au crime, surtout lorsqu'elle n'est pas suivie directement d'effet.

qu'elles doivent être « châtiées durement »¹¹. En dépit de la spontanéité affichée de leur parole, la virulence des pamphlétaires semble ainsi très calculée, auto-limitée en somme, dans la mesure où tous les coups ne sauraient être permis pour gagner et remporter la mise, car ils pourraient être dénoncés comme trop bas. Elle semble, en ce sens, participer d'une culture virile et d'une logique de l'honneur d'essence aristocratique qui imposent le respect de certaines attitudes formelles, ce qui suppose un certain niveau d'autocontrainte ou, du moins, un « relâchement contrôlé des contrôles émotionnels »¹².

Un tiers-lieu du politique ?

Il ne suffit pourtant pas de s'intéresser au rapport que les pamphlétaires eux-mêmes entretiennent avec l'action directe, il est également nécessaire de porter attention à la réceptivité du (ou des) lectorat(s) à cette frénésie du langage et, surtout, à la signification qu'il(s) lui confère(nt). La violence des mots est largement répandue et banalisée à l'époque, dans les milieux populaires notamment : les invectives peuvent s'inscrire dans un ordre des choses qui en euphémise largement la portée. Force est de constater que les pamphlets débouchent rarement sur des formes de mobilisation sociale. Faut-il alors considérer cette virulence de plume comme une sorte d'exutoire¹³ ? La question se pose de manière particulièrement vive à propos des pamphlets antisémites, compte tenu du potentiel de barbarie extrême contre les Juifs que contient en germe cette fureur verbale et qui s'est révélée dans d'autres contextes historiques. À l'époque, l'antisémitisme, comme le remarque notamment Christophe Prochasson¹⁴, en demeure surtout au stade des invectives écrites. En dépit de violences effectives dirigées contre les Juifs dans certains contextes ou moments particuliers — l'Algérie coloniale, l'année 1898 en pleine affaire Dreyfus, les violences physiques sont rares par comparaison aux pogromes que connaît l'Europe de l'Est à la même période. Mais, si le passage à l'acte s'est trouvé généralement repoussé, c'est surtout parce que cette violence antisémite s'est heurtée à une résistance des autorités déterminées à défendre, sinon les Juifs, du moins l'ordre public¹⁵. Elle survient, en effet, dans un contexte où la brutalité et les actes de justice populaire reculent au profit de contestations plus organisées durant les campagnes électorales, les manifestations ritualisées ou les grèves.

¹¹ Urbain Gohier, « Vie privée », *Aurore*, 7 juin 1898.

¹² Norbert Elias et Éric Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Pocket, 1998, p. 20.

¹³ La question n'est pas théorique : comme le signalent Vincent Azoulay et Patrick Boucheron, « les violences intellectuelles ne se laissent pas enfermer dans une signification unique : tantôt premier temps d'une action violente, tantôt "théâtralisation" d'une action qui demeurera indéfiniment suspendue, tout est affaire de contexte », *Le mot qui tue*, Paris, Champs Vallon, 2009, p. 27.

¹⁴ Christophe Prochasson, « Un retour aux sources : l'antisémitisme au temps de l'affaire », *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels*, n° 137, juillet-septembre 1995, p. 57.

¹⁵ Pierre Birnbaum, *Le moment antisémite : un tour de la France en 1898*, Paris, Fayard, 1998, p. 370-372.

L'adoption du suffrage universel, l'essor de la démocratie électorale, d'une part, et l'institutionnalisation du mouvement social, d'autre part, conduisent en effet à disqualifier ou à requalifier les anciennes formes populaires d'action. Comme l'observe Michelle Perrot au sujet des grèves ouvrières,

la modestie de la violence réelle contraste avec l'âpreté de la violence parlée.¹⁶

Dans ce contexte, où ne tend à subsister que la *tentation* de la violence, on peut penser, pour paraphraser ce que dit Michel Offerlé à propos de l'insulte, que le pamphlet a été « un moyen économique, au sens libidinal du terme, de la gestion des affects, de la haine [dans le cadre de ces] nouvelles règles du jeu dans lequel les exécutions ne pouvaient être que symboliques »¹⁷. Dans cette configuration historique marquée par la domestication des anciennes formes émeutières d'action et la mise en place d'une lutte démocratique plus apaisée, le fait pamphlétaire procéderait, de ce point de vue, d'une « compartimentation »¹⁸ de la civilisation des mœurs — la violence s'exerce dans des espaces délimités — et participerait ainsi d'une certaine rationalisation des passions politiques.

En marge de l'espace politique officiel, incarné notamment par le Parlement, qui commande une certaine modération des comportements et des discours, mais également de l'espace de la violence physique qu'est la rue, les pamphlétaires semblent ainsi figurer un tiers-lieu du politique, tiers-lieu où l'agressivité se dit, mais ne se matérialise généralement pas. Le pamphlétarisme de ces dernières décennies du XIX^e siècle ne constituerait pas, de ce point de vue, une exception au processus de civilisation des mœurs, une marche vers la décivilisation, mais aurait agi, sans être l'effet d'un dessein pensé, comme une soupape de décompression politique qui aurait permis, dans un contexte où les états d'excitation et d'affrontements physiques étaient réfrénés, de maintenir un degré élevé d'émotion à un niveau symbolique qui se substituerait à une violence plus directe ou plus brutale.

Du reste, confronté aux pamphlétaires, l'ordre politique est amené à définir ou renforcer certaines règles visant à pacifier les mœurs politiques voire à civiliser le langage dans l'espace public. S'il importe d'abord aux autorités d'empêcher l'action¹⁹, et surtout l'action violente dans la rue, la croyance dans les effets inducteurs des discours conduit à des tentatives visant à canaliser et même à réprimer les excès de la parole. Malgré l'ouverture très large de la liberté d'expression permise par la loi sur la presse de 1881, les années 1890, marquées notamment par

¹⁶ Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève. France 1871-1890*, Paris, Mouton, 1974, p. 583. A la fin du XIX^e siècle, moins de 10 % des grèves connaissent des violences (qui se trouvent généralement condamnées par les responsables syndicaux et le patronat).

¹⁷ Michel Offerlé, « Périmètres du politique et coproduction de la radicalité à la fin du XIX^e siècle », dans Annie Collovald et Brigitte Gaiti (dir.), *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, Paris, La Dispute, 2006, p. 261.

¹⁸ Abram De Swaan, *Diviser pour tuer. Les régimes génocidaires et leurs hommes de mains*, Paris, Le Seuil, 2016.

¹⁹ Certes, la loi de 1881 établit des types d'infraction susceptibles d'incriminer les écrits pamphlétaires comme la diffamation et l'injure (définies à l'article 29), avec des cas de crimes aggravés, notamment lorsque « l'honneur de la chose publique » est mis en cause. Mais, dans les années qui suivent le vote de la loi, son application tend à favoriser une certaine impunité, car les poursuites politiques sont rarement engagées.

les attentats anarchistes et le déferlement antisémite, incitent les républicains de gouvernement à craindre davantage la violence des mots et à renforcer l'arsenal répressif contre les « crimes de parole » suspectés d'attiser les foules²⁰.

D'un moment pamphlétaire à l'autre

Si cette conjoncture pamphlétaire de la fin du XIX^e siècle est d'abord le produit de la démocratisation de la société qui se réalise alors, elle a ainsi pu, réciproquement, contribuer de manière détournée à l'élaboration de l'ordre démocratique contemporain, en s'associant à une forme originale de publicisation de la politique, en participant à la construction des clivages et des enjeux du débat public, en permettant aux institutions politiques et judiciaires d'ajuster les frontières de l'interdit.

Au tournant du siècle, les pamphlétares sont cependant de plus en plus brocardés comme témoignant de la persistance d'une forme de basse politique, comme les porteurs de l'eau usée des rumeurs, des scandales, des injures, des fantasmes politiques qui viennent souiller la nouvelle vague des idées et de la raison républicaines. Ils semblent victimes, à la fois, d'un épuisement endogène de la forme pamphlétaire elle-même, mais aussi et surtout de transformations tenant à une certaine reconfiguration des rapports entre les champs journalistiques, littéraires et politiques. De fait, les nouvelles règles du jeu politique délégitiment progressivement le modèle d'intervention des pamphlétares.

Ces derniers n'ont pourtant pas disparu et restent même durablement influents à l'extrême-droite de l'échiquier politique. Le moment des années 1930 offre, à cet égard, une tout autre configuration pamphlétaire qui accompagne cette fois l'agonie de la République²¹. Depuis, comme le montrent les controverses actuelles sur la réédition des pamphlets de Céline, les dynamiques de la démocratisation ont largement déplacé les frontières de ce qui est politiquement et juridiquement acceptable. L'évolution des sensibilités sociales, qui s'inscrit dans une économie psychique, mais aussi dans des dispositifs légaux, semble participer d'un mouvement de civilisation et de pacification du discours, du moins dans l'espace public. En particulier, avec le développement de la topique de l'égalité de tous les individus après la Seconde Guerre mondiale, les processus de pénalisation de l'insulte et de la diffamation raciste, sexiste et homophobe, en cours depuis les années 1970, soumettent certaines traditions pamphlétares à de nouvelles contraintes, en les privant de ressources idéologiques et rhétoriques issues du dernier tiers du XIX^e siècle. Cependant, si elles délimitent un nouveau périmètre du

²⁰ En 1893 et 1894 sont adoptées trois lois, qualifiées de « scélérates » par leurs adversaires, qui conduisent à infléchir largement le caractère libéral de la loi de 1881 en sanctionnant la provocation, directe ou indirecte, au crime, qu'elle soit ou non suivie d'effet.

²¹ Voir notamment Giséle Sapiro, *La responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, Seuil, 2011, chap. 11.

dicible, l'injonction éthico-politique au respect des groupes discriminés et la police du langage conduisent aussi à déplacer la parole pamphlétaire, notamment hostile aux minorités, vers des supports moins exposés, comme ceux que fournit Internet, qui se trouvent, dès lors, érigés en espaces d'expression alternatifs. Elles offrent même de nouveaux motifs d'indignation à certaines catégories de pamphlétares prompts à fustiger le « politiquement correct » et à se présenter à peu de frais comme les porte-voix courageux de ce qui se dit tout bas, mais ne peut se déclarer publiquement²².

Publié dans laviedesidees.fr, le 17 avril 2018.

²² Voir Michel Hastings, Cédric Passard et Juliette Rennes, « Les mutations du pamphlet dans la France contemporaine », *Mots. Les langages du politique*, n°91, novembre 2009, p. 5-19 ; Pascal Durand et Sarah Sindaco (dir.), *Le discours « néo-réactionnaire »*, Paris, CNRS Éditions, 2015.